# CINQ TOMBES DU PREMIER SIECLE DE NOTRE ERE A AGDE (HÉRAULT)

**par Christian OLIVE, Claude RAYNAUD, Martine SCHWALLER**

Les travaux d'aménagement d'un lotissement entrepris au mois de juillet 1977 dans le quartier du Peyrou à Agde (1), (fig. 1), ont amené la découverte d'une importante nécropole du Premier Age du Fer (fig. 2).

L'intervention de sauvetage menée par le personnel de la Direction Régionale des Antiquités Historiques en 1977 et 1978, a permis la fouille de plus de deux cents tombes. Par ailleurs, lors de l'exploration systématique de la parcelle lotie, cinq tombes gallo-romaines ont été découvertes à proximité de la nécropole protohistorique.

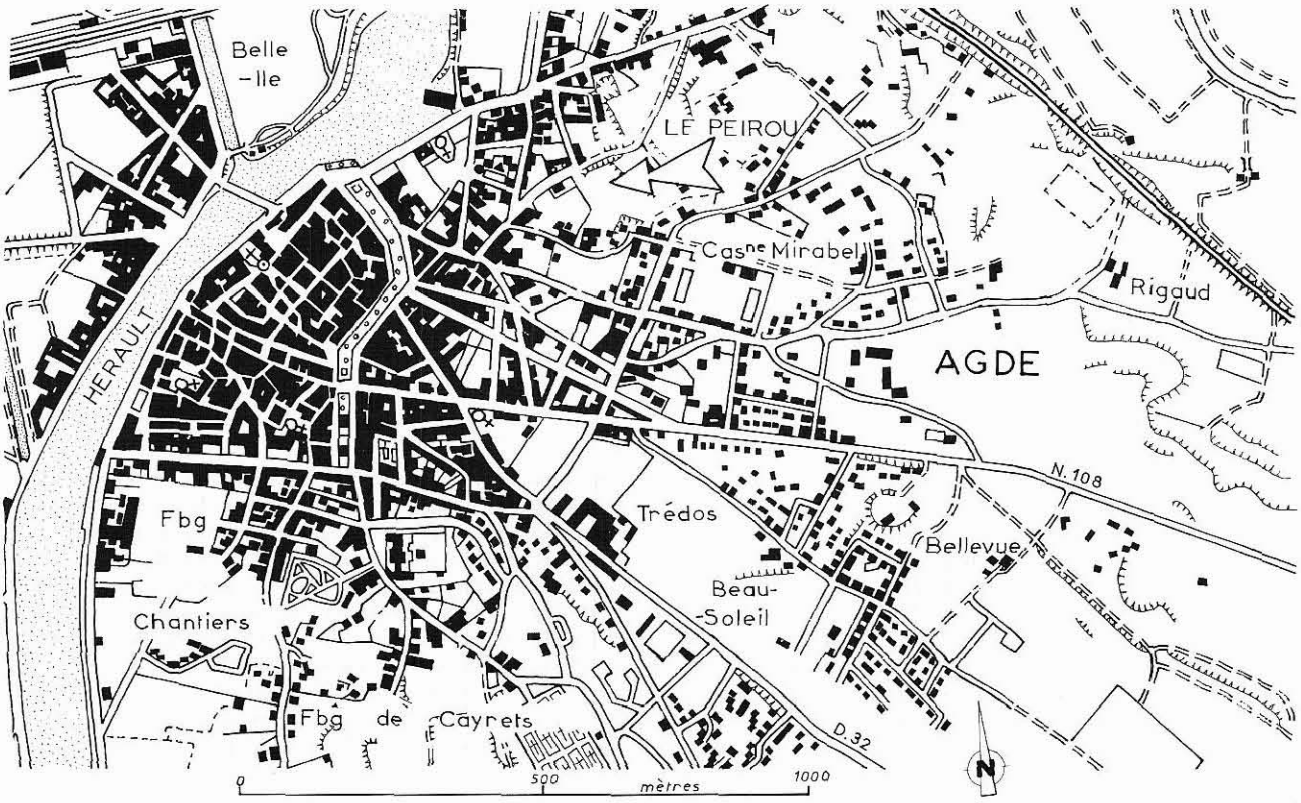


Fig. 1. — Agde : situation de la nécropole du Peyrou.

1. — Section cadastrale H3, parcelles nº 613-614.

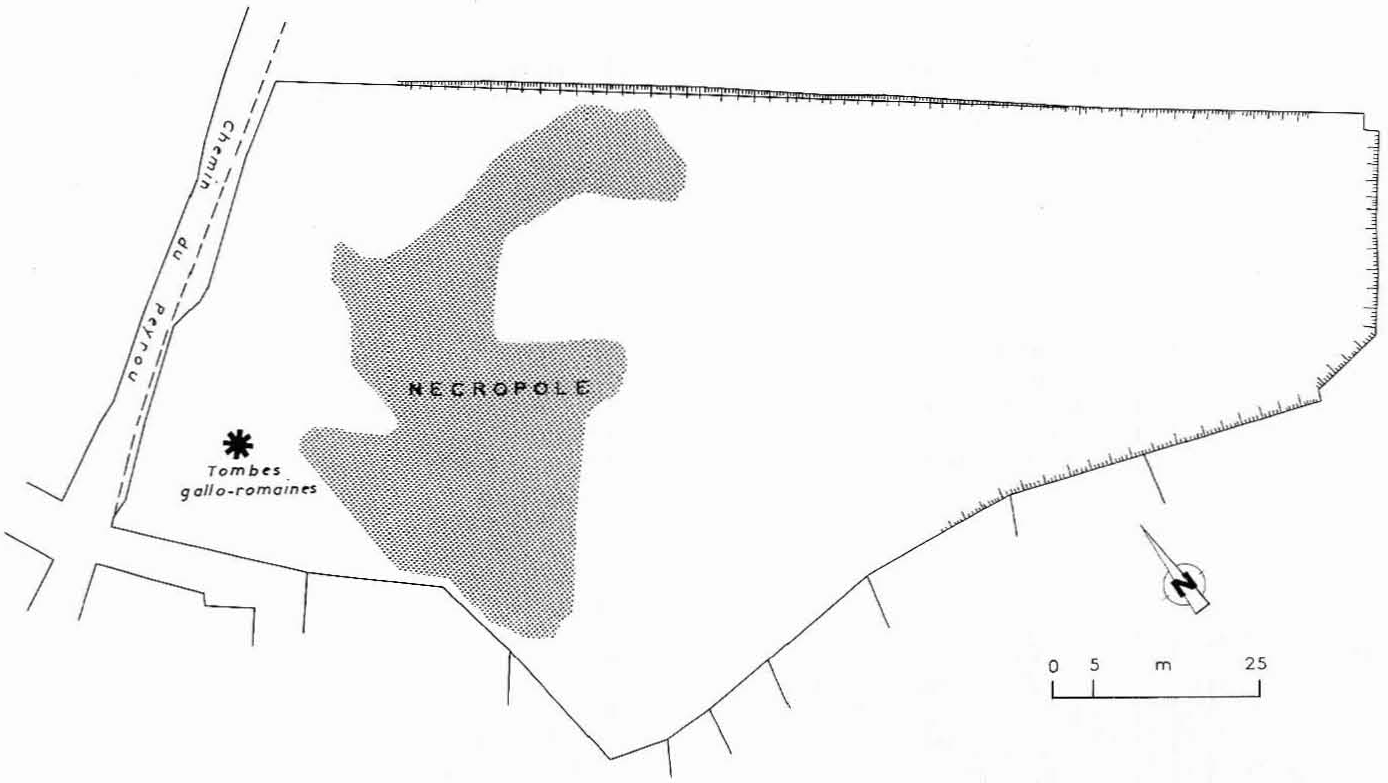


Fig. 2. — Plan de la parcelle fouillée.

## I. — DESCRIPTION DU SECTEUR FOUILLE

Les tombes sont groupées dans une zone de 6 $m^2$ environ, (fig. 3) à l'Ouest de la nécropole du Premier Age du Fer et se situent entre trente et cinquante centimètres sous le sol actuel. Dans cette zone, le substrat basaltique, présent partout alentour, s'abaisse d'une vingtaine de centimètres pour former une cuvette. Nous avons observé dans cette dépression une mince couche de terre rubéfiée de couleur rouge-orangée, reposant sur le substrat et contenant de nombreux nodules d'argile brûlée, ainsi que des fragments de pisé portant des traces ligneuses (empreintes de roseaux ou de branchages). Cette couche d'incendie ne semble pas en rapport avec l'établissement des tombes. En effet, celles-ci ne sont pas exactement situées dans la dépression, mais se placent soit directement sur la couche rubéfiée (Tombe 155), soit plus haut, séparées de celle-ci par une épaisseur variable de terre végétale (Tombe 152), ou encore en bordure ou à l'extérieur de la cuvette (Tombes 154 et 156) où la couche rubéfiée disparaît. Aucun matériel archéologique n'a été recueilli dans cette couche d'incendie mais la présence de fragments de pisé nous incite à penser qu'il y a là un fond de cabane, dont la période d'occupation reste indéterminée, mais qui est de toute façon antérieure à l'ensevelissement des sépultures.

## II. — DESCRIPTION DES TOMBES

Les tombes romaines ont reçu les numéros 152 à 156 de la numérotation générale de la nécropole du Peyrou.

### TOMBE 152

**— Etat** (Fig. 3)

Tombe bouleversée, déposée à même le substrat, sans couverture ; aucune trace de loculus n'a pu être observée.

Le mobilier est peu abondant et dispersé : il comporte à la fois des objets non brisés, un balsamaire en verre, une tasse à paroi fine posée debout avec sous le fond une monnaie, et des fragments d'une assiette en céramique sigillée. Aucun de ces objets ne présente de traces d'exposition au feu.

Les ossements sont dispersés autour du mobilier ; on note cependant une zone plus dense qui semble correspondre à la déposition initiale de l'incinération.

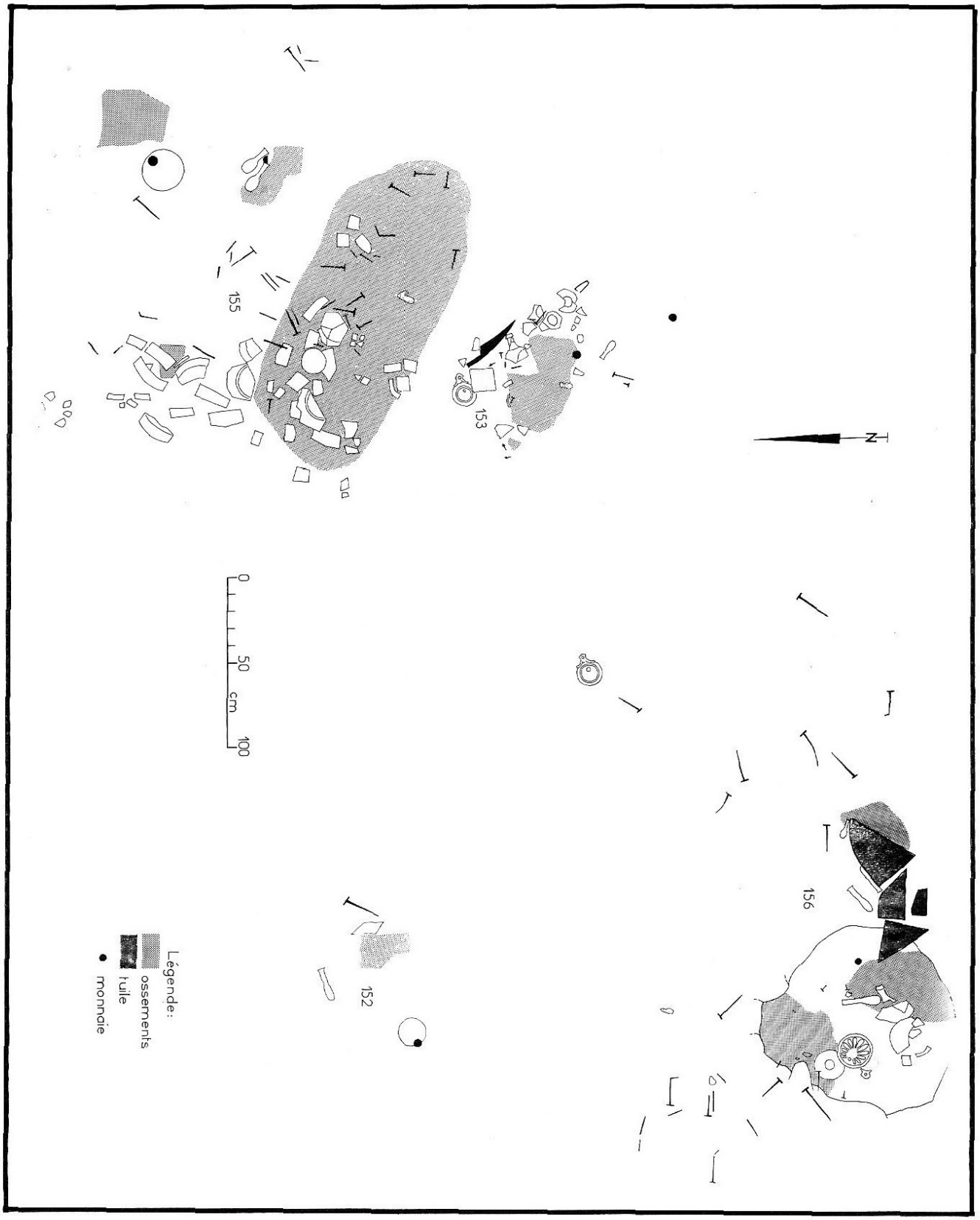


Fig. 3. – Plan des tombes gallo-romaines.

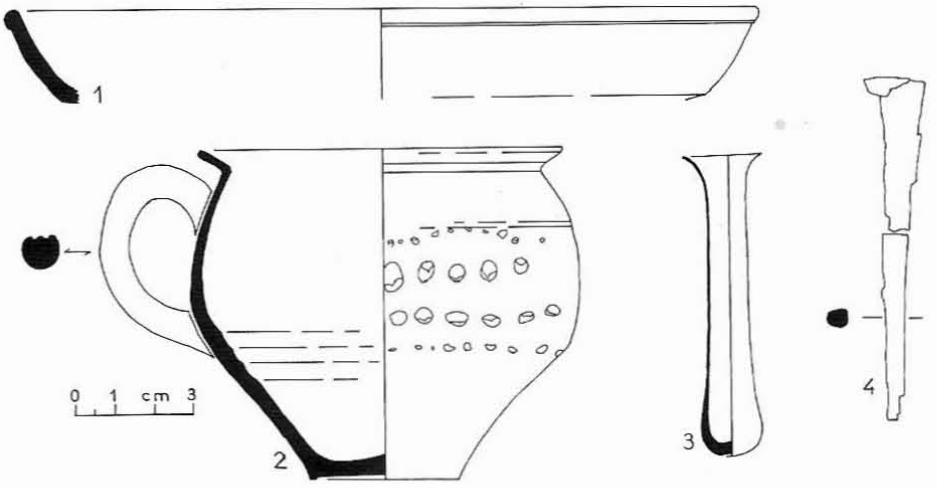


Fig. 4. — Mobilier de la tombe 152.

— **Mobilier** (Fig. 4)

nº 1 : bord d'assiette en céramique sigillée du Sud de la Gaule, de forme Drag. 18/31 ; production attestée à la Graufesenque à partir des années 30 de notre ère (2).

nº 2 : tasse à paroi fine, pâte jaune clair, dure, à panse haute, fond tronconique à profil concave, lèvre évasée, ornée de pois et de points. Traces d'engobe orange foncé, liseré brun sous la lèvre.
Forme attestée dès les années 40 de notre ère (3).

nº 3 : balsamaire en verre bleu pâle, à panse allongée rectiligne et bord évasé (4)

nº 4 : clou en fer à tête plate.
Une monnaie en bronze illisible.

**TOMBE 153**

— **Etat** (Fig. 5 et 6)

Elle est déposée en pleine terre, sans couverture, et l'on n'a pu observer aucune trace de loculus.

Les ossements sont concentrés dans une zone oblongue aux contours irréguliers, contenant par ailleurs quelques tessons fortement brûlés, un balsamaire en verre déformé par la chaleur, un clou et une monnaie rendue illisible par l'action du feu.

Le mobilier funéraire, en partie brisé, est disposé en rond selon un axe grossièrement parallèle à la zone d'ossements, hormis un balsamaire et deux clous qui s'écartent légèrement de l'alignement. Par ailleurs, une monnaie a été retrouvée un peu à l'écart de la tombe. (Fig. 13 nº 1).

2. — A. Vernhet : Note sur la terre sigillée de la Graufesenque. Millau 1975. Tableau de la chronologie des T.S. de la Graufesenque.

3. — C. Bémont : Vases à parois fines de Glanum, Gallia, tome 34, 1976.1. p. 260 et fig. 7 nº 2244. Forme U3.
F. Mayet : Les céramiques à parois fines de la péninsule ibérique. Paris 1975. p. 95-96. Forme XLII.

4. — Pour la verrerie, l'on se réfèrera à la typologie de C. Isings, Roman glass from dated finds, Groningen 1957, p. 24 et 41, et à l'étude de M. Almagro, Las necropolis romanas de Ampurias, Barcelona 1955. Les verres d'Agde se rattachent directement ou constituent des variantes de la forme 8 de C. Isings, datée des règnes de Tibère, Claude et Néron. Il en est de même à Ampurias pour la datation des petits balsamaires.

Fig. 5. — La tombe 153.

— **Mobilier** (Fig. 7)

nº 1 : lampe à volutes et bec triangulaire, pâte jaune portant des traces d'engobe brun ; sur le médaillon, un lapin accroupi dont il manque la tête.
Type 1 de Loeschcke daté du règne de Tibère à la fin du Premier siècle (5).

nº 2 : balsamaire en verre incolore à panse allongée, col court à ressauts et fond légèrement aplati.
- fragments de balsamaire en verre vert de forme indéterminée.
- balsamaire en verre déformé sous l'action du feu, de forme indéterminée.

nº 3 : tasse à paroi fine, pâte jaune, panse globuleuse et bord rentrant ornée de guirlandes et de perles ; traces d'engobe brun clair. Forme attestée à partir des années 40 jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère (6).

nº 4 : tasse à paroi fine, pâte jaune, panse large et basse, épiderme extérieur sablé et balayé, bandeau réservé sous la lèvre ; traces d'engobe brun clair.
Forme datée de Tibère à Néron (7).

nº 5 : olpè à panse arrondie et carène douce, moulurée à l'attache du col ; pâte jaune orangée savonneuse, engobe rouge ; nombreuses traces de coup de feu qui ont fait virer la pâte au gris et l'engobe au noir ; par ailleurs on note que les cassures sont elles aussi rubéfiées, ce qui indique que le bris du vase a eu lieu avant ou pendant l'incinération.

---

5. — S. Loeschcke, Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens, Zurich 1919, pl. III nº 512.
J. Deneauve, Lampes de Carthage, Paris 1969, p. 118, pl. XLI, nº 355, type IVA, daté Tibère - Claude.

6. — C. Bémont : op. cit., p. 254 et fig. 5 nº 7664, forme T6.
F. Mayet : op. cit., pl. L nº 421, forme XXXVII et décor F.

7. — C. Bémont : op. cit., p. 249-250 et fig. 4 nº 2230, forme T5.
F. Mayet : op. cit., p. 74 et pl. XXXVIII nº 315, forme XXXVII.

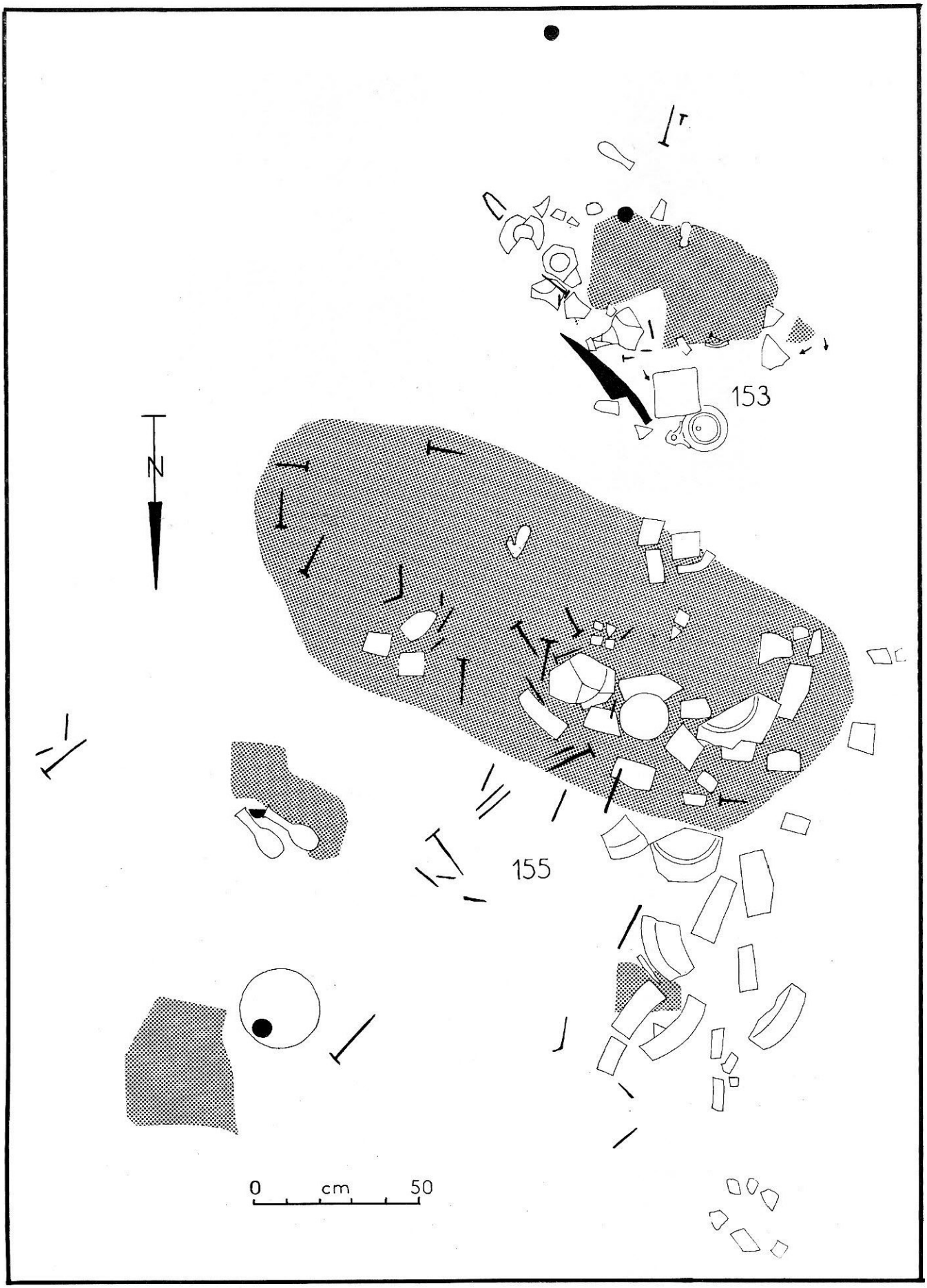


Fig. 6. – Plan des tombes 153 et 155.

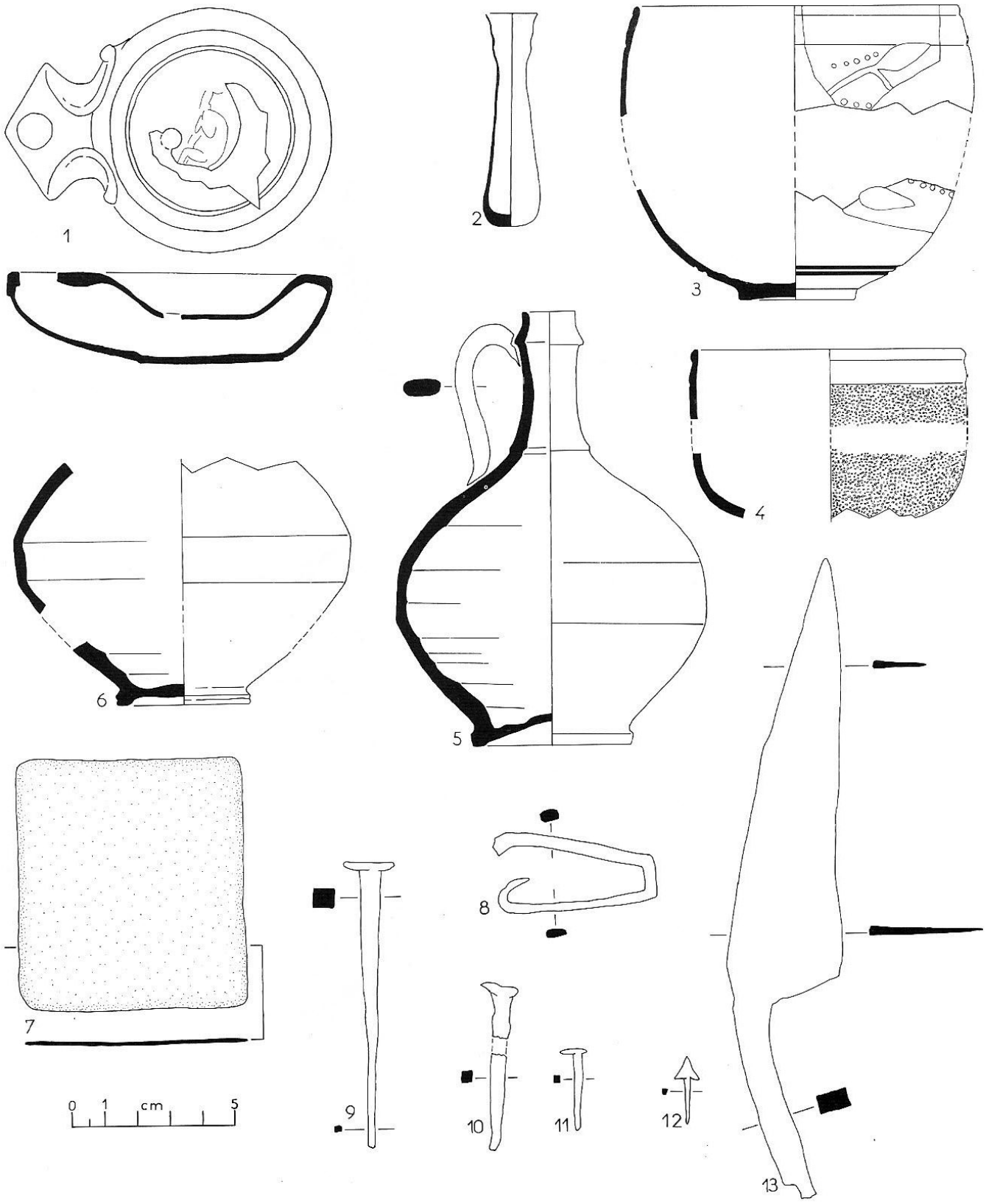


**Fig. 7. – Mobilier de la tombe 153.**

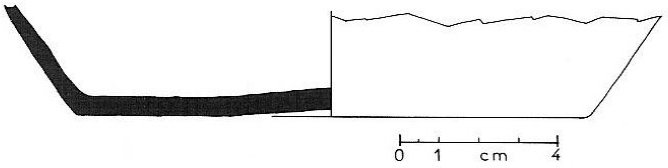


Fig. 8. — Mobilier de la tombe 154.

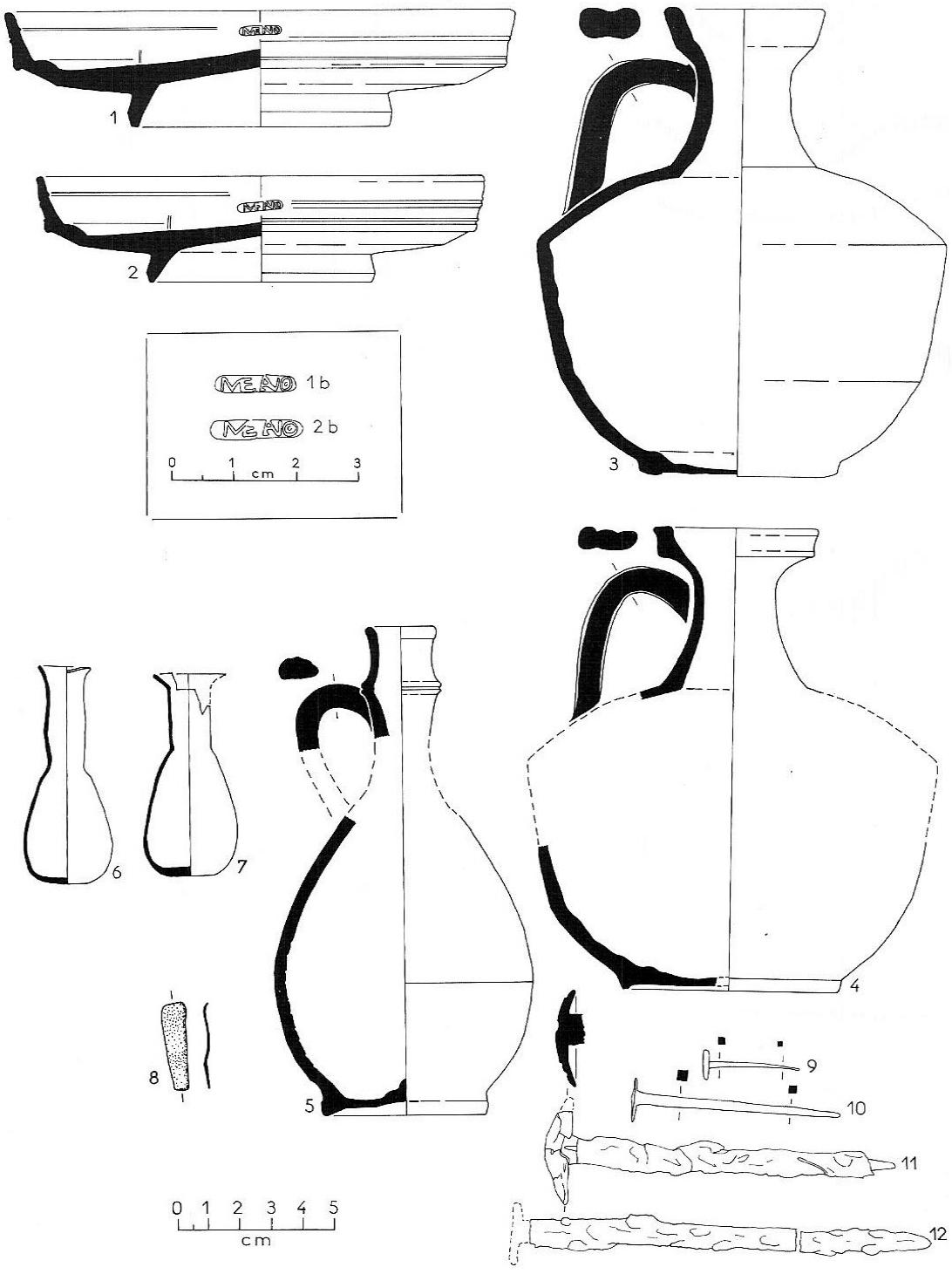


Fig. 9. — Mobilier de la tombe 155.

nº 6 : olpè à panse doublement carénée, à pâte jaune-orangée savonneuse et engobe brun ; observations identiques quant à l'action du feu que celles faites sur le vase précédent.
nº 7 : miroir rectangulaire en bronze, sans décor.
nº 8 : tige en fer repliée.
nº 9 : clou en fer à tête plate (trois exemplaires)
nº 10 : clou en fer de taille moyenne à tête plate (un exemplaire).
nº 11 : petit clou en fer à tête plate (deux exemplaires).
nº 12 : petit clou en fer à tête triangulaire (trois exemplaires).
nº 13 : couteau en fer à dos arqué, soie de section quadrangulaire ;

Fig. 13 nº 1 : As d'Agrippa. 25-32 ap. J.C. (8)
D/ Tête à gauche portant une couronne
[M. AGR] IPPA. L.F. COSIII
R/ Neptune debout à gauche tenant un dauphin à la main droite, et un trident à la main gauche ; S.C.
Bronze : 9,92 g. ; 27 ; 3 ; 12.
Une monnaie en bronze, rendue illisible par l'action du feu.

**TOMBE 154**

**– Etat**

Elle est située à l'écart des autres tombes et se distingue de celles-ci par sa nature : en effet, il s'agit d'un fond d'urne écrêtée contenant des os incinérés.

**– Mobilier** (fig. 8)

Fond d'urne en céramique commune tournée, à pâte grise, dure, contenant un épais dégraissant.

**TOMBE 155**

**– Etat** (fig. 6)

Cette tombe est déposée en pleine terre et l'on n'observe aucune trace de couverture ni de loculus.

Les ossements brûlés sont concentrés en différentes zones parmi lesquelles on distingue une zone principale de un mètre de long sur quarante centimètres de large, aux contours réguliers, et trois zones d'étendue plus restreinte, situées à la périphérie de la zone principale.

La majeure partie du mobilier funéraire, brisée et partiellement brûlée, est groupée sur une moitié de la plus importante zone d'ossements et déborde à l'ouest de celle-ci. Le reste du mobilier, entier et non rubéfié est partagé entre les deux autres zones d'ossements : pour l'une, deux balsamaires en verre (fig. 14 nº 6 et 7) et une demi-monnaie (fig. 13 nº 2), pour l'autre, une olpé posée debout sous le fond de laquelle se trouve une monnaie (fig. 13 nº 3). Par ailleurs, les nombreux clous présents dans la tombe sont dispersés et ne semblent pas obéir à un agencement ordonné.

**– Mobilier** (fig. 9)

nº 1 : assiette en céramique sigillée de forme Drag. 15/17. Diamètre de la lèvre : 16,3 cm. Signée Melainio. Produite à la Graufesenque sous Claude-Néron (9). Quelques tessons ont subi l'action du feu.
nº 2 : assiette en céramique sigillée de forme Drag. 15/17. Diamètre de la lèvre : 14,3 cm. Signée Melainio. Produite à la Graufesenque sous Claude-Néron (10). Quelques tessons ont subi l'action du feu.
nº 3 et 4 : olpés à panse carénée, pâte jaune tendre.
nº 5 : olpé à panse ovoïde et col long, pâte grise, dure ; portant des traces de coup de feu. Engobe blanc laiteux très épais.
nº 6 et 7 : balsamaires en verre bleu pâle à panse ovoïde, fond plat ; l'un à col court et droit, l'autre à col renflé ; un autre exemplaire est complètement déformé par le feu.

---

8. – H. Mattingly, E.A. Sydenham : Roman Imperial Coinage (R.I.C.), Londres 1923, tome I p. 108 nº 32.

9. – Identification A. Vernhet. Une signature analogue est signalée à Vendres dans : J. Giry et G. Fédière, Carte et répertoire archéologique de l'Hérault, 1, les cantons de Béziers, Bull. de la Société Archéologique de Béziers, VIII 1972, p. 109, fig. 46 nº 46.

10. – Idem.

Fig. 10. — La tombe 156.

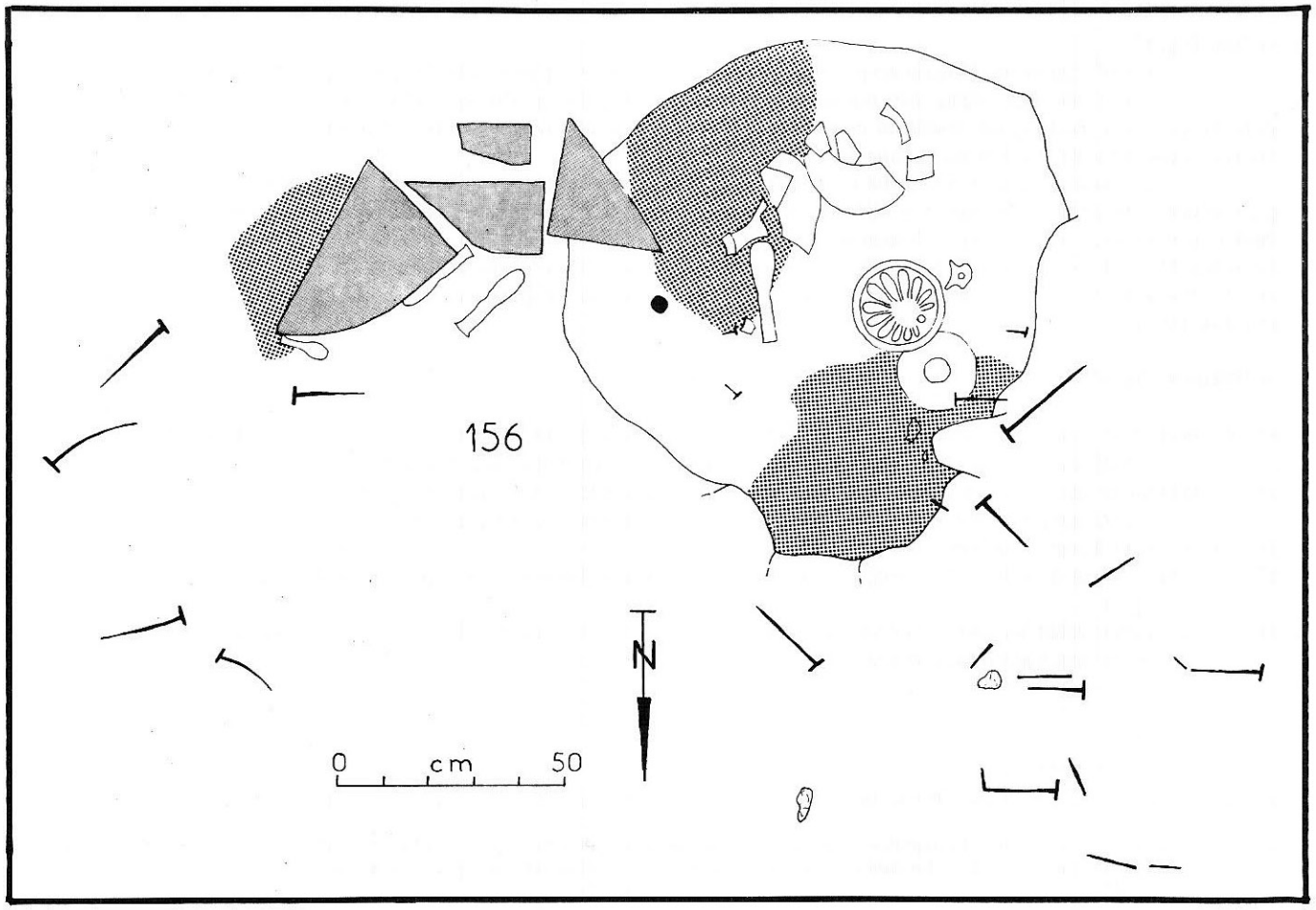


Fig. 11. — Plan de la tombe 156.

nº 8 : fragment de plaque de bronze non identifiable.
nº 9 : petit clou en fer (quatre exemplaires).
nº 10 : clou en fer (douze exemplaires).
nº 11 : gros clou en fer (quatorze exemplaires).

Fig. 13 nº 2 : Demi as d'Agrippa 25-32 ap. J.C. (11)
D/Tête à gauche portant une couronne
M. AGRIPPA. L.F. [COS III]
R/Neptune à gauche tenant un dauphin dans la main droite.
Bronze ;?;27 ; 2,4 ; 8.

Fig. 13 nº 3 : Semis de Tibère ; Atelier de Lyon, 11-14 ap. J.C. (12)
D/Tête laurée à droite
[TI CAESAR AVGVST F] IMPERAT VII
R/Autel de Lyon ; exergue : [ROM ET AVG]
Bronze ; 3,07 g ; 18/19 ; 2 ; 8.

**TOMBE 156**

— **Etat** (fig. 10)

Cette tombe est déposée dans un creux du substrat. Des fragments de tegulae provenant vraisemblablement de la couverture, une monnaie, ainsi que trois balsamaires (fig. 16 nº 7,8,9) sont dispersés à la périphérie du loculus (fig. 15).

A l'extérieur, on observe un grand nombre de clous longs répartis en deux groupes. A l'intérieur du loculus, parmi le mobilier, on ne relève que des petits clous dispersés au milieu des ossements.

Ceux-ci sont répartis en trois zones : l'une à l'extérieur du loculus en partie couverte par les tegulae, les deux autres dans le creux du substrat, mêlées au mobilier. Le fond de la tombe est tapissé d'une fine couche de terre ocre-rouge et de charbons de bois.

— **Mobilier** (fig. 12)

nº 1 : assiette en céramique sigillée de forme Drag. 15/17, produite à la Graufesenque à partir des années 30 de notre ère (13).
nº 2 : lampe à volutes et bec arrondi, pâte grise, portant des traces de coup de feu sur le réservoir. Le médaillon est décoré d'une coquille à treize lobes (14).
Type IV de Loeschcke daté du règne de Tibère à la fin du premier siècle (15).
nº 3 : gobelet ovoïde à lèvre déversée en céramique commune à pâte grise, dure, portant par endroits des traces de coup de feu ; décoré de trois bandes brunes sur la panse.
nº 4 : olpé incomplète en céramique commune à pâte jaune tendre, portant des traces d'engobe brun sombre au bas de la panse.
nº 5 : col d'olpé à pâte jaune clair, tendre.
nº 6 : balsamaire en verre bleu pâle, à panse allongée, col long pincé à la base, fond légèrement ombiliqué.
nº 7 : balsamaire en verre bleu pâle, du même type, à fond légèrement arrondi.
nº 8 : balsamaire en verre bleu pâle, du même type, à fond plat.
nº 9 : fragments de petit balsamaire à fond plat. Fragments de deux balsamaires fondus de forme indéterminée.
nº 10 : petit clou en fer à tête triangulaire (huit exemplaires).
nº 11 : clou en fer à tête plate (vingt et un exemplaires).
nº 12 : long clou en fer.

---

11. — R.I.C. I, p. 108 nº 32.

12. — R.I.C. I, p. 91 nº 371. Identification J.C. Richard.

13. — A. Vernhet : op. cit., Tableau de la chronologie des T.S. de la Graufesenque.

14. — T. Szentelsky : Ancient Lamps, Amsterdam, 1969, p. 79 et pl. 99, 100, 105.

15. — S. Loeschcke, Lampen aus Vindonissa, op. cit., pl. III, nº 550, 551, 554, 556, 558.
J. Deneauve, Lampes de Carthage, op. cit., p. 144, pl. LX, nº 536, type VA, daté Claude-Néron.

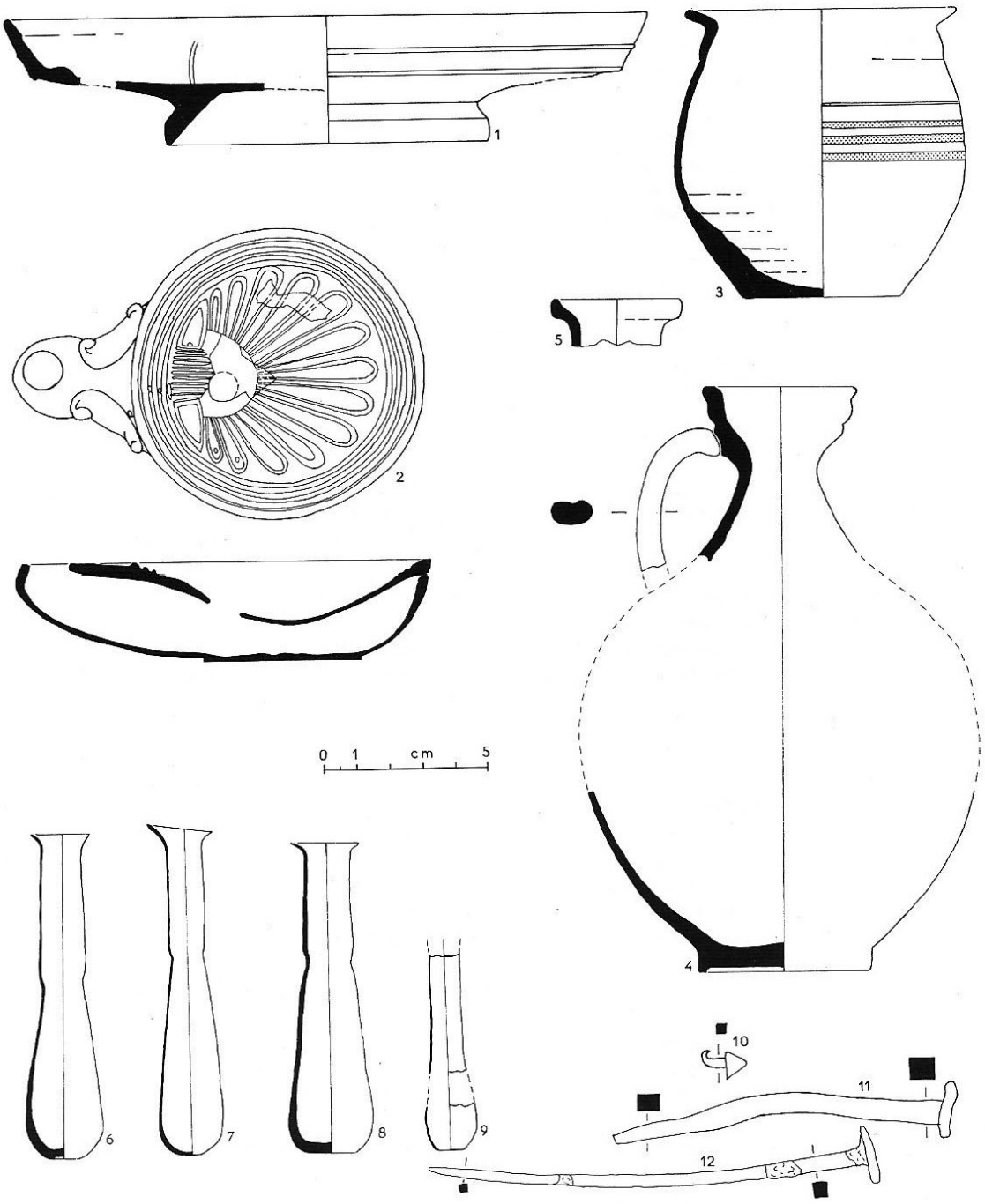


**Fig. 12. – Mobilier de la tombe 156.**

Fig. 13 nº 4 : Quadrans de Claude. 41/54 ap. J.C. (16)
D/Modius au centre
[TI.] CLAVDIVS.CAESAR.AVG.
R/ [PON.M.TR.P.IMP.] COS. DES[IT] SC
Bronze : 2'97 ; 16 ; 3 ; 12.

16. – R.I.C., I, p. 130 nº 72.

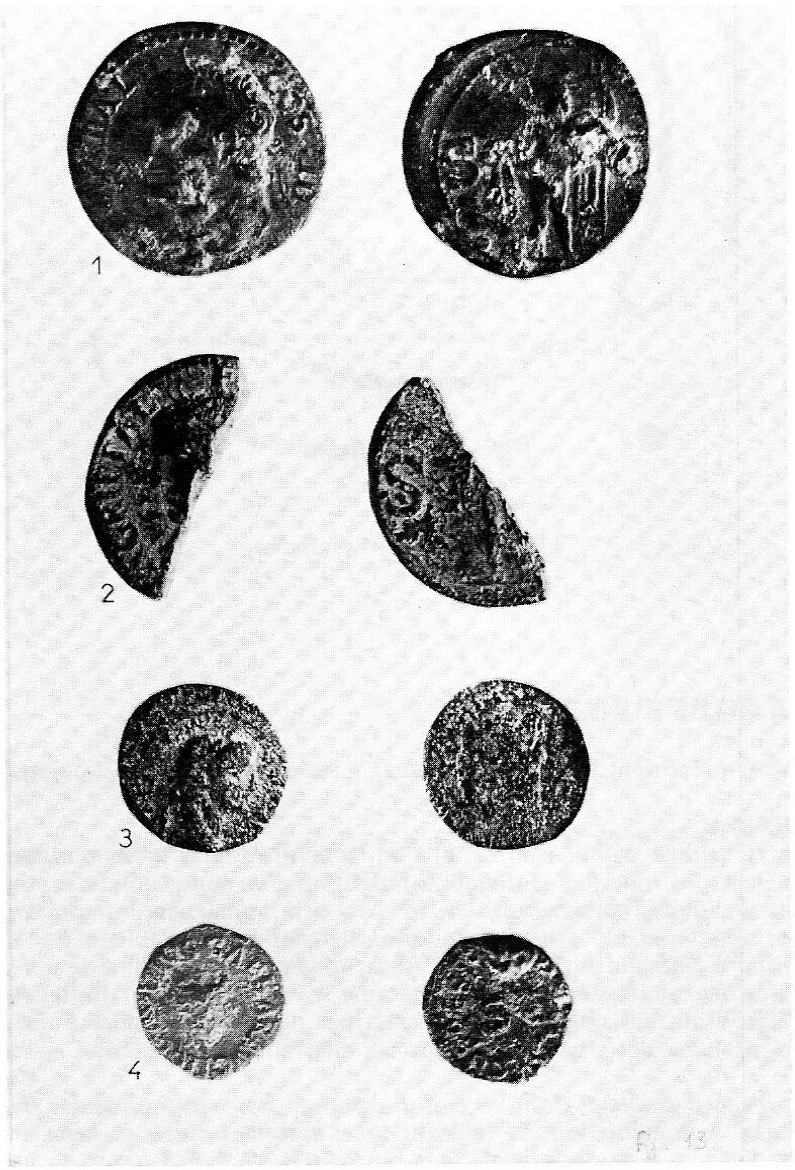


Fig. 13. – Monnaies des tombes 153, 155 et 156.

**MOBILIER HORS TOMBES** (fig. 14)

A mi-distance entre les tombes 153 et 156 (fig. 3) ont été recueillis une lampe et un clou isolés.

nº 1 : lampe à volutes et bec arrondi, pâte grise, dure. Traces d'engobe gris foncé. Sur le médaillon, Hercule cueillant la pomme du jardin des Hespérides (17).
Forme IV de S. Loeschcke, datée du règne de Tibère à la fin du premier siècle.

nº 2 : clou en fer.

17. – S. Loeschcke, Lampen aus Vindonissa, op. cit., pl. VII, nº 71.
J. Deneauve, Lampes de Carthage, op. cit., p. 127-128, pl. XLV, nº 412, type VA, daté 30-40.

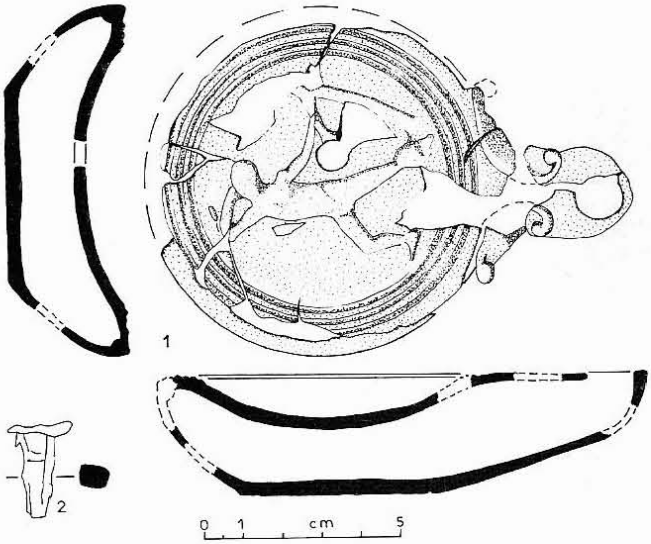


Fig. 14. – Mobilier hors tombes.

## III. – ANALYSE DES RITES FUNÉRAIRES

Les cinq tombes présentent des rites identiques : incinération, dépôt d'objets et loculus non aménagé.

**1) Le dépôt d'objets**

Aucune règle ne semble définir celui-ci, et l'on rencontre toutes sortes d'objets, en proportion variable selon les tombes. Nous signalerons toutefois la fréquente répétition d'un même objet dans une tombe, le plus souvent à deux exemplaires (assiettes, olpés, balsamaires). Un tel fait, déjà connu, est interprété par certains auteurs (18) comme la preuve que ces objets ont été achetés intentionnellement lors des funérailles. Une telle hypothèse, fort plausible, est toutefois difficile à établir formellement à Agde, vu le nombre restreint de tombes fouillées. Par ailleurs, aucune association remarquable et répétée d'objets différents n'a été relevée, et toutes les combinaisons sont représentées. Quant à la disposition des objets, elle ne paraît pas non plus répondre à des préoccupations précises.

L'observation attentive des traces de feu sur les différents objets permet de diviser la phase du dépôt en trois étapes :

– il y a tout d'abord des vases dont les cassures portent des traces évidentes de l'action du feu, et dont certains tessons ont échappé à la crémation. Se joignent à ces vases des objets en verre entièrement fondus et des monnaies boursouflées et illisibles. Ces objets ont, sans nul doute, été brisés (pour les vases) avant la crémation, puis déposés sur le bûcher.

– viennent ensuite des vases portant des traces de feu seulement sur l'épiderme et des balsamaires en verre déformés mais non entièrement fondus. Ce deuxième groupe a donc aussi subi l'action du feu, mais à un moindre degré que le précédent, et sans bris de vases. Il doit s'agir là d'objets entourant l'ustrinum pendant la crémation.

– notons enfin un groupe d'objets ne portant aucune trace de feu : vases non brisés, balsamaires intacts, monnaies, qui ont donc été déposés après la crémation.

Ces trois types d'objets sont représentés dans des proportions sensiblement identiques, et par conséquent ni l'un ni l'autre des modes de dépôt ne semble prééminent.

De telles observations peuvent être interprétées d'une façon tout à fait différente, et l'on peut imaginer que le bûcher étant mal agencé, la crémation a été très différente selon l'endroit. Toutefois, l'examen des ossements montre au contraire une grande régularité dans leur degré de crémation, ce qui détruit notre dernière hypothèse.

Il est donc assuré que le dépôt funéraire s'est effectué en trois temps, et si la première étape semble correspondre à des libations, aucune fonction précise ne peut être attribuée aux deux autres.

**2) L'aménagement des tombes**

Sur la forme des loculi et sur le mode d'ensevelissement, nous n'avons recueilli que peu d'éléments, les tombes ayant été en partie bouleversées par des travaux agricoles anciens. De la couverture ne subsistent que quelques gros fragments de tegulae au sommet de la tombe 156, en position remaniée, et l'on ne pourra déterminer précisément l'agencement de cette partie des sépultures.

---

18. – P. Y. Genty, P. Abauzit : Deux nouvelles sépultures par incinération d'époque gallo-romaine sur la commune de Chavroches (Allier). Revue du Gévaudan, 22. 1976, p. 91.

Par ailleurs, l'homogénéité de texture et de couleur de la terre dans et autour des tombes n'a pas permis d'observer la forme des loculi. On peut toutefois constater que l'un d'entre eux est constitué par un creux non aménagé dans le substrat de basalte (tombe 156).

Enfin, l'abondance des clous dans les tombes 153, 155 et 156 atteste la présence de coffres en bois lors de l'incinération, et non pas un quelconque aménagement du loculus.

Dans cet ensemble, la tombe 154 présente un rite d'ensevelissement différent. Il apparaît malgré son mauvais état de conservation qu'elle était constituée par une urne contenant les ossements.

## IV. — DATATION ET COMPARAISONS

Hormis la tombe 154, les tombes gallo-romaines du Peyrou présentent de profondes similitudes au niveau des rites et du mobilier, et on les considèrera comme contemporaines.

L'élément le plus ancien du lot d'objets est le semis de Tibère, émis entre 11 et 14, mais qui, associé à un as d'Agrippa, ne peut être retenu comme terminus post-quem. Celui-ci sera fourni par les deux vases du potier Melainio, dont la production à la Graufesenque n'est pas attestée avant le début du règne de Claude (19). Le terminus ante-quem pourrait être donné par les mêmes vases, qui cessent d'être produits vers la fin du règne de Néron, mais cette date tardive paraît incompatible avec la relative abondance des monnaies à date haute (Tibère, Agrippa).

Nous retiendrons donc comme date d'ensevelissement la décennie entre 40 et 50. Comme le montre le tableau des éléments de datation (fig. 15) la monnaie de Claude, qui est la plus tardive, s'insère parfaitement dans ce créneau.

Parmi le mobilier funéraire, aucune autre catégorie d'objet ne fournit de complément de datation : lampes, céramiques à parois fines, céramiques communes, verre et métal ne connaissant pas à l'heure actuelle de typologie suffisamment détaillée. On notera tout de même que la datation des tombes ne contredit pas la chronologie généralement adoptée pour les lampes (20) et pour les céramiques à parois fines (21).

La tombe 154 se détache par son rite particulier du groupe des sépultures. Sa datation ne peut être déterminée précisément en raison de sa quasi-totale destruction, qui ne nous a laissé aucun objet caractéristique. On peut toutefois rapprocher le fond d'urne qui contenait les ossements d'urnes semblables représentées ailleurs dans des tombes durant tout le 1er siècle (22). Nous ne pourrons donc fixer la date d'ensevelissement de la tombe 154, qui pourrait tout de même être voisine de celle des autres sépultures, aucun élément plus récent ou plus ancien que cette période n'ayant été recueilli dans les abords du groupe de tombes.

Le manque de publications à propos des nombreuses sépultures gallo-romaines du Languedoc méditerranéen interdit de replacer les tombes d'Agde dans un contexte typologique et géographique précis. Les seuls points de comparaisons que l'on peut citer concernent le type des mobiliers funéraires. Les tombes n° 15 et 22 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (23) offrent à ce titre de nombreuses similitudes, de même que deux sépultures de Tavel (24), toutes datées autour du milieu du 1er siècle. Quant au mode d'ensevelissement, il se présente au 1er siècle sous de nombreux aspects : cistes en pierre (25), coffres en tuiles (26), urnes en céramique (27), amphores (28) ou encore tuiles en batière (29). Les tombes en pleine terre sont à ce jour sinon inconnues, tout au moins rarement signalées (30).

---

19. — Renseignement A. Vernhet.

20. — S. Loeschcke : op. cit.

21. — C. Bémont : op. cit.

22. — G. Bérard : La Nécropole gallo-romaine de la Calade à Cabasse (Var), dans Gallia, XIX, 1961, 1, p. 105 à 158 ; tombes 1, 3, 12...
B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille : Ugernum, protohistoire de Beaucaire. A.R.A.L.O., Cahier n° 6. Caveirac, 1978. Nécropole des Marronniers, tombe 8 : fig. 53, n° 4.
M. Almagro : Las Necropolis de Ampurias. Barcelone. 1955. Voir par exemple : incineracion Torrès n° 32, 33, 56 ; incineracion Pi n° 7 ; incineracion Patel n° 5.

23. — B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille : op. cit., fig. 56 n° 6 et 7 ; fig. 58, fig. 67 n° 13 à 15.

24. — S. Gagnière, J. Granier et R. Perrot : Sépultures à incinération du 1er siècle à Tavel (Gard). Gallia XIX. 1. 1961, p. 232 à 240.

25. — B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille : op. cit., Nécropole des Marronniers, tombe 15, p. 96-97.
S. Gagnière, J. Granier et R. Perrot : op. cit., p. 233.
E. Bonnet : Sur une sépulture gallo-romaine découverte à Pignan (Hérault). Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier. 2e série. 4. 1908-1911, p. 286-289.

26. — Nécropole de Lattes, Gallia 27.2.1969 ; p. 394-395.

27. — B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille : op. cit., Nécropole des Marronniers, tombe 8, p. 91-92.

28. — Cf. note 26.

29. — B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille : op. cit., Nécropole des Marronniers, tombe 22, p. 108.

30. — Cf. note 26.

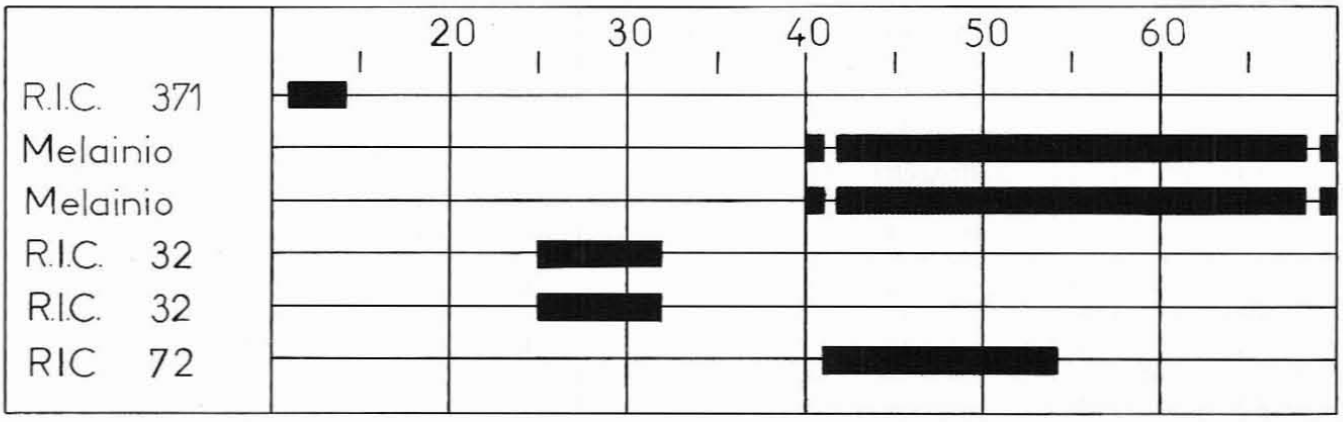


Fig. 15. — Tableau des éléments de datation.

## V. — CONCLUSION

Il n'y a pas lieu de voir dans les cinq tombes du Peyrou la ou l'une des nécropoles gallo-romaines d'Agde. En effet, aucun autre vestige de cette époque n'ayant jamais été signalé dans ce secteur, il s'agit plutôt là d'un groupe isolé, qui peut avoir eu un usage familial ou qui peut se rattacher à un habitat suburbain. Dans les deux cas, l'actuelle méconnaissance de la topographie gallo-romaine d'Agde interdit d'aller plus loin dans l'interprétation de la situation des tombes du Peyrou (31).

Régionalement, ces sépultures paraissent appartenir à un type peu représenté, du moins en l'état de la littérature sur ce sujet, et nous ne saurions trop insister sur la nécessité de publier les nombreuses tombes signalées à ce jour, trop rarement et trop sommairement étudiées (32).

## ANNEXE :

## ETUDE DES RESTES OSSEUX

**par Henri DUDAY**

**Tombe 152.** — Cette tombe a livré les restes incinérés d'un sujet de taille adulte. Les cinq racines de dents permanentes qui y ont été découvertes montrent toutes un apex fermé ; il s'agit donc d'un individu qui avait dépassé l'âge de 15 ans. Mais en l'absence de toute épiphyse, il n'est pas possible de préciser s'il avait atteint l'âge adulte.

**Tombe 153.** — Le sujet contenu dans cette tombe est un adulte relativement âgé, portant des lésions d'arthrose étagées sur le rachis thoracique et surtout lombaire.

**Tombe 155.** — Cette tombe a été divisée à la fouille en plusieurs secteurs :

— **zone 1** : il s'agit d'ossements d'un sujet adulte ;
— **zone 2** : ossements d'un adulte, auxquels sont mêlés divers ossements d'animaux brûlés ;
— **os épars 1** : cet ensemble ne comporte que quelques ossements humains incinérés, de taille adulte ;
— **os épars 2** : il s'agit d'ossements d'un adulte, et de plusieurs morceaux d'os brûlés qui appartiennent à un animal.

Au total, la tombe 155 a donc livré les restes d'un adulte et d'un animal qui a été également incinéré.

**Tombes 156-157.** — Cette tombe contenait les restes brûlés d'un adulte assez robuste, et quelques ossements d'animaux brûlés, parmi lesquels se trouve au moins un jeune.

---

31. — J.J. Jully, D. Fonquerle, R. Aris et M. Adgé : Agde Antique, Supplément à Etudes sur Pézenas et l'Hérault. 1978. p. 36.

32. — Nous prenons connaissance après la rédaction de l'article de l'étude des restes osseux (voir Annexe) effectuée par H. Duday, qui nous permet d'ajouter à notre étude des rites funéraires la présence d'ossements animaux incinérés, provenant à coup sûr d'une offrande alimentaire déposée sur le bûcher.